diverses espèces (branchies, développement de la région caudale, etc.) sont précisément des caractères susceptibles de variations chez l'*A. marina*.

Pour terminer, je rappellerai que l'on attribuait jusqu'ici la localisation des branchies dans la région moyenne du corps à ce fait que, seule, cette région reste immergée dans le tube en U; en niant que cette forme soit habituelle, j'écarte cette explication et j'y substitue celle-ci : les branchies manquent dans la région postérieure parce que celle-ci est soumise aux intoxications externes (entrée fréquente du courant respiratoire); elles manquent dans la région antérieure, où les zoïdes actifs sont le siège de spasmes circulatoires exagérés par les produits d'excrétion déversés à ce niveau[1].

Quelques espèces nouvelles d'Ochnacées,

par M. Ph. van Tieghem.

(deuxième partie.)

Depuis la publication de mon Mémoire d'ensemble sur les Ochnacées[2], j'ai été conduit à faire la lumière sur plusieurs points de cette famille demeurés alors dans l'ombre faute de matériaux suffisants. Déjà trois Notes complémentaires ont fait connaître un genre nouveau, avec deux espèces, dans la tribu des Ochnées et quatre espèces nouvelles dans la tribu des Ouratéées, appartenant toutes à la sous-tribu américaine des Orthospermées[3]. La présente Communication a pour objet de distinguer et de caractériser, dans cette même tribu des Ouratéées, trente-trois espèces nouvelles se rattachant toutes à la sous-tribu des Campylospermées, qui est, comme on sait, propre à l'Ancien Monde.

1. *Huit Campylospermes nouveaux de l'Inde.* — Vahl a décrit, en 1791, sous les noms de *Gomphia lævigata* et de *G. angustifolia*, deux Ochnacées décandres récoltées dans l'Inde, sans indication de localité, par Kœnig[4]. Ces deux espèces ont été rattachées par moi au genre Campylosperme (*Campylospermum* v. T.), tel qu'il a été défini dans mon Mémoire[5]; ce

(1) Voir Bohn, Vues nouvelles sur le mécanisme de l'évolution, *Travaux des laboratoires d'Arcachon*, 1900-1901.

(2) Ph. van Tieghem, Sur les Ochnacées (*Ann. des Sc. nat.*, 8e série, Bot., XVI, p. 161, 1902).

(3) Ph. van Tieghem, Une Ouratée de l'Ascension (*Bull. du Muséum*, VIII, p. 614, 1902). — Proboscelle, genre nouveau d'Ochnacées (*Journal de Botanique*, XVII, p. 1, 1903). — Quelques espèces nouvelles d'Ochnacées (Première partie) [*Bull. du Muséum*, IX, p. 30, 1903].

(4) Vahl, *Symbolæ botanicæ*, II, p. 49, 1791.

(5) *Loc. cit.*, p. 298, 1902.

sont donc désormais respectivement le C. lisse (*C. lævigatum* [Vahl] v. T.) et le C. angustifolié (*C. angustifolium* [Vahl] v. T.). Le C. lisse n'a pas été jusqu'ici retrouvé dans l'Inde; il n'est même pas nommé dans la Flore de l'Inde de M. Hooker. Tous les échantillons d'Ochnacées décandres rapportés de l'Inde depuis cette époque, par divers voyageurs, ont été identifiés avec le C. angustifolié, qui passe, par conséquent, pour être le seul représentant indien non seulement du genre Campylosperme, mais de la tribu tout entière des Ouratéées [1]. Un examen sommaire des échantillons de l'Inde, réunis sous le nom de *Gomphia angustifolia* ou non encore nommés dans l'Herbier du Muséum, ayant éveillé mes doutes sur ce point, j'ai voulu les comparer attentivement d'abord à l'exemplaire original, puis entre eux, et cette double comparaison m'a montré qu'il y a lieu de distinguer ici plusieurs espèces, jusqu'à présent confondues sous le même nom.

Grâce à l'obligeance de M. Warming, j'ai pu étudier la plante type de Vahl, conservée dans l'Herbier de Copenhague, de manière à la connaître avec plus de précision qu'il n'est possible d'après la très courte description de l'auteur.

La tige a son épiderme formé de cellules très petites. Le cristarque externe, bien développé, quoique discontinu, est séparé de l'épiderme d'abord par une seule assise, plus tard par deux assises provenant du recloisonnement de l'assise primitive ; il n'y a pas de cristarque endodermique. Le périderme se fait dans l'exoderme, en exfoliant l'épiderme, ce qui rend la surface, d'abord lisse et brune, bientôt rugueuse et jaune ; le liège épaissit et lignifie ses parois tangentielles ; le phelloderme, réduit à deux ou trois assises, demeure parenchymateux, et se trouve séparé du cristarque par la seconde assise corticale.

Brièvement pétiolée et non sessile, comme le dit Vahl, la feuille a un limbe ovale atténué à la base et au sommet, où il se termine en pointe, lancéolé, à bord entier dans la région inférieure, pourvu de petites dents espacées dans la région supérieure, pareil sur les deux faces, qui sont également ternes et jaunes, mesurant 0 m. 12 à 0 m. 14 de long sur 0 m. 035 à 0 m. 04 de large. Les nervures latérales, très rapprochées et toutes semblables, y sont unies en un réseau délicat, saillant en haut et en bas; le long du bord courent en ondulant deux et çà et là trois nervures longitudinales parallèles. Il en résulte une nervation réticulée caractéristique. Dans le pétiole, le cristarque externe n'est représenté que par quelques cellules isolées, situées surtout en haut, mais le cristarque endodermique y est bien développé. Dans le limbe, l'épiderme est lignifié, mais offre çà et là une cellule plus grande, à face interne gélifiée. Les méristèles y sont cloisonnantes, à bande de cristarque endodermique en haut seulement.

L'inflorescence est une panicule terminale assez large, plus courte que

[1] Voir notamment Bennett dans Hooker, *Flora of brit. India*, I, p. 525, 1872.

les feuilles et sans écailles basilaires formant bague. L'échantillon est en fruits, presque tous tombés. Le pédicelle fructifère est grêle, articulé très près de la base et mesure 0 m. 012. Le calice persistant, ainsi que le gynophore, sont peu développés; les drupes, qui dépassent beaucoup le calice, sont aplaties latéralement, à surface réticulée, arquées en dedans et insérées un peu au-dessus de la base. La graine est recourbée vers l'intérieur, au sommet seulement, en forme de crochet; la fausse cloison basilaire est rudimentaire. Sous le tégument rougeâtre, l'embryon, aplati latéralement comme la graine, a ses cotyles latérales, en un mot, est accombant. Des cellules à contenu jaune y sont mélangées aux cellules incolores; les unes et les autres sont dépourvues d'amidon; en un mot, il est exclusivement oléagineux.

Au type ainsi défini, je n'ai pu jusqu'ici rattacher sûrement, comme étant de la même espèce, que les échantillons récoltés dans l'Inde par Wight (n° 469).

Tous les autres échantillons de l'Inde que j'ai pu étudier dans l'Herbier du Muséum en diffèrent plus ou moins et, sous ce rapport, ils peuvent être rangés en trois catégories. Chez les uns, l'inflorescence se réduit à une grappe composée, à une sorte d'épi d'ombellules, en forme de queue plus ou moins longue; si elle est axillaire des feuilles, ce sont des Cercinies; si elle est terminale, ce sont des Campylocerques; on les étudiera tout à l'heure. Les autres ont pour inflorescence une panicule terminale; ceux-là seuls sont de vrais Campylospermes, considérons-les tout d'abord.

J'ai trouvé dans l'Herbier du Muséum, provenant de l'Herbier de Vaillant, une Ochnacée décandre, sans indication de localité ou de collecteur, avec cette seule mention «Gurunda Karpata, id est *Ricinus animalis*». Comme l'atteste ce nom indigène, la plante vient de l'Inde, et c'est tout ce que l'on en sait. Elle ressemble au C. angustifolié, notamment par la nervation réticulée de la feuille, mais elle en diffère nettement. La tige conserve plus longtemps sa surface lisse et sa couleur brune. La feuille, un peu luisante sur les deux faces, est plus petite, mesurant seulement 0 m. 07 de long sur 0 m. 025 de large. La panicule terminale est plus longue que la feuille, mais surtout elle a, au-dessous d'elle, à l'aisselle des trois feuilles supérieures du rameau, autant de panicules plus étroites. Pour rappeler le délicat réseau des nervures saillant sur les deux faces, ce sera le Campylosperme rétinerve (*C. retinerve* v. T). La structure de la tige et de la feuille est de tout point la même que dans le C. angustifolié. Dans la tige, notamment, le cristarque externe est très développé, presque continu, situé à deux rangs de l'épiderme. Le périderme est exodermique, à liège scléreux et phelloderme parenchymateux.

L'Herbier de Vahl renferme une plante, qui m'a été communiquée par le Musée de Copenhague, récoltée dans l'Inde par Breyn, et sur laquelle Vahl a écrit de sa main : «*Gomphia*. Confer cum *angustifolia*». Elle ressemble,

en effet, au C. angustifolié par la nervation de la feuille, mais s'en distingue par plusieurs caractères. La tige est noirâtre et non jaunâtre. La feuille a ses deux faces dissemblables : luisante et foncée en haut, elle est terne et pâle en bas. Le limbe est moins atténué à la base, plus court et plus large, mesurant 0 m. 10 de long sur 0 m. 04 de large; les dents du bord sont plus marquées et piquantes. La panicule terminale, qui est en fruits, est beaucoup plus longue que les feuilles, plus rameuse, plus étalée et porte, au-dessous de chacune de ses branches inférieures, une feuille plus petite que les feuilles ordinaires. La structure de la tige et de la feuille est la même, à cette différence près que le pétiole a ici un cristarque externe très développé, séparé de l'épiderme par trois ou quatre assises en bas, par six ou sept en haut. L'ensemble de ces caractères fait de cette plante une espèce distincte, que je nommerai C. de Vahl (*C. Vahlianum* v. T.).

Wallich a trouvé dans l'Inde en 1831 une plante (n° 2803) qu'il a rapportée au *Gomphia sumatrana* de Jack, mais que Planchon a identifiée en 1848 avec le *G. angustifolia* de Vahl[1], auquel elle ressemble, en effet, davantage par la forme et la dimension des feuilles. Elle en diffère cependant parce que le limbe est moins atténué à la base, parce que le réseau de nervures y est moins saillant, surtout en haut où il est un peu luisant, et parce que la panicule, aussi longue que la feuille, y est moins fournie. Ce sera le C. de Wallich (*C. Wallichianum* v. T.).

Leschenault a rapporté de Ceylan une plante identifiée dans l'Herbier du Muséum avec le *G. angustifolia* de Vahl, mais qui s'en distingue par ses feuilles plus petites, à faces dissemblables, la supérieure sombre, l'inférieure pâle, et par sa panicule lâche, plus longue que les feuilles, ayant sous les branches inférieures des feuilles plus petites, et accompagnées de panicules axillaires des feuilles supérieures. Ce sera le C. de Leschenault (*C. Leschenaulti* v. T.).

La plante récoltée à Ceylan, au pic Adam, en 1837, par Mr Walker, a été identifiée par Planchon en 1847 avec le *G. angustifolia* de Vahl[2], auquel elle ressemble, en effet, par la forme, la dimension et la nervation des feuilles; elle en diffère notamment par une panicule terminale étroite, plus longue que les feuilles et accompagnée de panicules semblables à l'aisselle des feuilles supérieures. Ce sera le C. de Walker (*C. Walkeri* v. T.).

Thwaites a récolté à Ceylan, en 1854, et distribué sous le même n° 2412 deux plantes différentes, qu'il a identifiées avec le *G. angustifolia* de Vahl[3]. Elles lui ressemblent, en effet, par leur panicule terminale solitaire et sans petites feuilles à la base des branches inférieures, mais elles s'en distinguent toutes les deux. Dans l'une, la panicule est lâche, plus longue que les

(1) Dans Hooker, *Icones plantarum*, VIII, p. 712, 1848.
(2) Planchon, Sur le genre Godoya (*London Journal of Botany*, VI, p. 3, 1847).
(3) Thwaites, *Ceylon plants*, p. 71, 1864.

feuilles, mesurant 0 m. 10 à 0 m. 12; les ombelles y sont pédicellées et les fleurs, portées sur des pédicelles de 0 m. 010, ont leurs sépales larges et bruns : ce sera le C. de Thwaites (*C. Thwaitesi* v. T.). Dans l'autre, la panicule est plus courte que les feuilles, plus ramassée, ne mesurant que 0 m. 04 à 0 m. 05 de long; les ombelles y sont sessiles et les fleurs, portées sur des pédicelles plus longs, mesurant 0 m. 015, ont des sépales étroits et rougeâtres; après la chute des fleurs, les groupes de moignons forment sur les branches de la panicule comme autant de nodosités : ce sera le C. noueux (*C. nodosum* v. T.).

Outre le C. lisse et le C. angustifolié, l'Inde et Ceylan ont donc sept autres Campylospermes, voisins du C. angustifolié, auquel ils ressemblent notamment par la remarquable nervation des feuilles, ainsi que par la structure de la tige et de la feuille, et avec lequel ils étaient jusqu'ici confondus.

La plante de Ceylan, décrite et figurée par Burmann en 1737[1], que Lamarck a nommée *Ochna zeylanica* en 1796[2] et plus tard A. P. de Candolle *Gomphia zeylanica* en 1811[3], qui est conservée dans l'Herbier Delessert, mais que je n'ai pas encore pu y étudier, est sans doute aussi un Campylosperme. Bien que A. P. de Candolle regarde cette espèce comme très distincte du *G. angustifolia* de Vahl «*species distinctissima*», elle a été identifiée avec elle, d'abord par Wight et Arnott, puis par Planchon et par tous les auteurs qui ont suivi. À en juger par la figure de Burmann, elle lui ressemble par la nervation réticulée de la feuille, mais en diffère beaucoup par l'inflorescence. Je la considère donc comme différente et ce sera le C. de Ceylan (*C. zeylanicum* [Lamarck] v. T.).

Rheede a observé dans l'Inde, près de Candenate, deux Ochnacées qu'il a décrites et figurées en 1685, la première sous le nom indigène de *Tsjocatti*[4], la seconde sous celui de *Poeatsjetti*[5]. Celle-ci, que l'auteur n'a figurée qu'avec des inflorescences monstrueuses, a été rattachée par A. P. de Candolle, en 1811, au genre *Gomphia* et nommée *G. malabarica*[6]. Elle a été identifiée avec le *G. angustifolia* de Vahl, d'abord par Wight et Arnott, puis par Planchon[7] et en dernier lieu par Bennett[8]. Elle s'en montre pourtant bien distincte, notamment par ses feuilles luisantes, à nervures latérales presque invisibles. Ce sera le C. du Malabar (*C. malabaricum* [A. P. de Candolle] v. T.).

L'autre espèce, le *Tsjocatti*, semble avoir échappé, comme Ochnacée, à

(1) Burmann, *Thesaurus Zeylanicus*, p. 123, pl. LVI, 1737.
(2) Lamarck, *Dictionnaire*, IV, p. 512, 1796.
(3) A. P. de Candolle, *Annales du Muséum*, XVII, p. 415, 1811.
(4) Rheede, *Hortus malabaricus*, V, p. 95, pl. XLVIII, 1685.
(5) *Loc. cit.*, p. 103, pl. LII.
(6) *Loc. cit.*, p. 416, 1811.
(7) *Loc. cit.*, p. 3, 1847.
(8) *Loc. cit.*, p. 525, 1872.

A. P. de Candolle, qui n'en fait pas mention. M. Bennett, la confondant à tort avec la première, l'a identifiée comme elle avec le *G. angustifolia*, dont elle se distingue pourtant nettement par sa panicule terminale raccourcie et ombelliforme, ainsi que par ses feuilles luisantes, à bord denté jusqu'en bas, à faces dissemblables, à nervures latérales bien marquées, mais non anastomosées en réseau. C'est donc une espèce de Campylosperme non reconnue jusqu'ici, et que je nommerai C. de Rheede (*C. Rheedi* v. T.).

Ajoutées aux neuf précédentes, ces trois espèces anciennes portent à douze le nombre des Campylospermes de l'Inde actuellement connus, quatre déjà décrits comme *Gomphia* et huit nouvellement distingués.

2. *Six Campylospermes nouveaux de la Presqu'île malaise et de la Malaisie.* — Au cours du voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, sous le commandement du capitaine Dumont d'Urville, Hombron a récolté, en 1839, dans l'île de Singapore, un Campylosperme remarquable tout d'abord par sa tige blanchâtre, qui contraste avec la teinte sombre des pétioles et des pédoncules floraux, et par ses feuilles toutes arquées vers le bas et reployées en deux le long de la nervure médiane. Ce sera le C. plié (*C. plicatum* v. T.).

Par leur forme et leur nervation, les feuilles ressemblent à celles du C. angustifolié, mais elles sont plus petites, mesurant 0 m. 08 à 0 m. 11 de long sur 0 m. 02 à 0 m. 025 de large, plus foncées en haut, plus pâles en bas, et le fin réseau des nervures y est beaucoup moins marqué, surtout en bas. La panicule terminale, qui est fructifère, est plus longue que les feuilles et porte çà et là, sous les branches inférieures, une feuille plus petite; en outre, plusieurs des feuilles supérieures de la pousse produisent à leur aisselle des grappes composées d'ombellules. Le calice persistant et le gynophore sont plus grands et les drupes sont moins arquées en dedans que chez le C. angustifolié.

La tige a son cristarque externe bien développé, situé à deux rangs de l'épiderme, qui est formé de petites cellules. Le périderme se fait dans l'exoderme, avec un liège à parois minces et un phelloderme peu développé sans sclérose. On trouve plus tard quelques cellules scléreuses isolées dans le liber secondaire.

Dans la feuille, le pétiole a un cristarque externe, séparé de l'épiderme par deux rangs au-dessous, par cinq à six rangs au-dessus, avec des cellules toutes semblables disséminées dans l'écorce et dans la moelle. Le limbe a dans son épiderme des cellules gélifiées; les méristèles y sont cloisonnantes avec bande de cristarque en haut seulement.

M. Ridley a récolté, en décembre 1892, à Batutija, dans l'État de Malacca, une plante (n° 987) qu'il a distribuée sous le nom de *G. angustifolia*, mais qui diffère nettement de cette espèce. La tige est blanchâtre et

les feuilles, pâles aussi sur les deux faces, mais plus petites, mesurant 0 m. 08 de long sur 0 m. 025 de large, ont leur réseau de nervures à peine saillant, surtout en haut. Plus longue que les feuilles, la panicule terminale redresse verticalement ses branches; elle est accompagnée de plusieurs autres panicules plus étroites et également redressées, axillaires des feuilles supérieures de la pousse. Ce sera le C. dressé (*C. strictum* v. T.).

La tige a son cristarque externe très développé, situé à trois rangs de l'épiderme. Le périderme y est exodermique, avec liège à parois minces et phelloderme parenchymateux laissant entre lui et le cristarque deux rangs de cellules ordinaires. Le liber secondaire a quelques cellules scléreuses et la moelle en renferme un assez grand nombre au milieu de ces cellules ordinaires lignifiées.

Dans la feuille, le pétiole n'a pas de cristarque externe, mais le cristarque endodermique y est bien représenté. Dans le limbe, l'épiderme est lignifié, et les méristèles, qui ne sont pas tout à fait cloisonnantes, ont une bande de cristarque en haut seulement.

Les collecteurs de M. King ont rapporté de Larut, près de Perak, de 1882 à 1884, trois plantes qui ont été distribuées par lui sous le nom de *Gomphia sumatrana* Jack. J'ai pu étudier cette espèce, décrite d'abord en 1820 par Jack[1], puis en 1848 par Planchon, qui l'a bien distinguée du *G. angustifolia* de Vahl[2], sur un fragment d'échantillon récolté par Marsden à Sumatra, qui m'a été communiqué par l'herbier de Kew. C'est bien un Campylosperme, le C. de Sumatra (*C. sumatranum* [Jack] v. T.) En lui comparant les trois plantes de Perak, j'ai pu me convaincre qu'elles ne lui appartiennent pas. Les feuilles, notamment, y sont coriaces et non membraneuses, pâles et non foncées, plus petites, mesurant 0 m. 14 sur 0 m. 05, au lieu de 0 m. 23 sur 0 m. 07, à nervures latérales toutes semblables et non pas de deux sortes, à deux nervures marginales et non à trois nervures, dont la plus interne est située à environ 0 m. 01 du bord.

En outre, ces trois plantes diffèrent assez l'une de l'autre pour qu'il faille les considérer comme autant d'espèces distinctes.

La première (n° 3370), récoltée en fleurs en septembre 1882, a des feuilles plus petites que les deux autres, mesurant environ 0 m. 10 sur 0 m. 03. La panicule terminale, plus longue que les feuilles, y est lâche et porte une petite feuille, ou une bractée foliacée, sous ses branches inférieures. Les pédicelles y sont articulés à la base même. Les pétales y sont cunéiformes et émarginés. Ce sera le C. de King (*C. Kingi* v. T.).

La seconde (n° 4545), récoltée en fruits en 1883, a des feuilles plus grandes, mesurant environ 0 m. 14 à 0 m. 18 sur 0 m. 05 à 0 m. 06.

[1] Jack, *Malay. Miscell.*, I, p. 29, 1820; et Hooker, *Bot. Miscellany*, II, p. 77, 1831.

[2] Dans Hooker, *Icones plantarum*, VIII, pl. LXXII, 1848.

La panicule terminale, plus courte ou de même longueur que les feuilles, est plus étroite et plus serrée. Les pédicelles sont articulés à 3 ou 4 millimètres de la base. Ce sera le C. de Perak (*C. perakense* v. T.).

La troisième (n° 6598), récoltée en fleurs passées en septembre 1884, a des feuilles moins longues et plus larges, moins atténuées à la base, mesurant 0 m. 11 à 0 m. 14 sur 0 m. 04 à 0 m. 06. La panicule terminale est beaucoup plus courte que les feuilles, et sans bractées foliacées sous ses branches inférieures. Comme dans la première, les pédicelles sont articulés très près de la base. Ce sera le C. raccourci (*C. abbreviatum* v. T.).

Dans ces trois espèces, la structure de la tige et de la feuille offre les mêmes caractères que dans le C. angustifolié et les autres espèces de l'Inde. Le périderme, notamment, y est exodermique, avec cristarque situé à deux rangs de l'épiderme.

Cuming a récolté à l'île de Luçon, dans la province de Balangas, en 1839, une plante (n° 1520) que Planchon a identifiée, en 1847, avec le *C. angustifolia* de Vahl[1], opinion adoptée plus tard par Vidal, en 1895[2]. Elle en diffère pourtant beaucoup, notamment par ses feuilles plus petites, mesurant 0 m. 09 sur 0 m. 03, foncées et un peu luisantes en dessus, pâles et ternes en dessous, à bord crénelé, non denté, à nervures latérales invisibles en haut et très peu saillantes en bas; sur la face inférieure, on voit bien les deux nervures marginales, une au bord même, l'autre à 2 millimètres du bord. La panicule terminale est très étroite et porte des petites feuilles au-dessous de ses deux ou trois branches inférieures. Les ombellules y sont multiflores et sessiles, de sorte que les fleurs, après leur chute, laissent sur les branches des sortes de nodosités hérissées.

La structure de la tige et de la feuille offre les mêmes caractères que dans les espèces précédentes. Dans la tige, notamment, le cristarque est séparé de l'épiderme par deux assises, et le périderme est exodermique. Dans la feuille, l'épiderme est lignifié, avec quelques rares cellules gélifiées en dedans, et les méristèles sont cloisonnantes avec bande de cristarque en haut seulement. Il s'agit donc bien d'une espèce distincte, que je nommerai C. de Cuming (*C. Cumingi* v. T.).

A ces six espèces, si l'on ajoute d'une part le C. de Sumatra, de l'autre les deux plantes récoltées à Bornéo, par M. Beccari, décrites récemment par M. Bartelletti sous les noms de *Ouratea borneensis* et de *O. Beccariana*[3] et que j'ai rattachées au genre Campylosperme[4], on voit que ce genre est maintenant représenté en Malaisie et dans la Péninsule Malaise par neuf espèces distinctes, dont trois déjà décrites et six nouvelles.

(1) *Loc. cit.*, p. 3, 1847.
(2) Vidal y Soler, *Phanerogamæ Cumingiaæ Philippinarum*, p. 101, 1895.
(3) *Malpighia*, XV, p. 156 et 159, 1902.
(4) *Loc. cit.*, p. 301, 1902.

3. *Onze Campylospermes nouveaux de Madagascar.* — L'Herbier du Museum renferme, provenant de l'Herbier de Vaillant, une Ochnacée récoltée à Madagascar, de 1655 à 1657, par Flacourt, qui l'a publiée sous son nom indigène *Voauerome,* avec cette remarque : «C'est un fruit violet, mince comme la groiselle (*sic*) rouge, qui est doux et très agréable ; il teinct en noir et en violet[1]». Après plus d'un siècle, en 1788, cette plante a été de nouveau rapportée de Madagascar par Commerson, dont les échantillons ont été décrits par Lamarck, en 1796, sous le nom de *Ochna obtusifolia*[2]. Après avoir reconnu l'identité de la plante de Flacourt et de celle de Commerson, A.-P. de Candolle l'a décrite de nouveau et figurée, sous le nom de *Gomphia obtusifolia*[3]. En même temps, il a fait la faute de l'identifier avec le *G. lævigata* décrit par Vahl, en 1791, d'après un échantillon récolté dans l'Inde par Kœnig[4]. Pourtant, un doute subsistait sur ce point dans son esprit, puisqu'il a dit : «Nomen Lamarckii retinui etiamsi paulo posterius, cum omnes species habeant folia lævigata et cum Vahlii species a nostra sit paululum diversa». D'autre part, A.-L. de Jussieu, dans une note de sa main à l'échantillon de Commerson, s'exprime ainsi : «An *Gomphia lævigata* Vahl, cujus descriptio convenit, exceptis foliis ungue latioribus? Præterea Vahl, qui vidit in herbario nostro specimen hic adjunctum, suo illud nomine non inscripsit : unde forsan ex ipso species nova.»

A cette plus grande largeur des feuilles, déjà remarquée par Jussieu, on peut ajouter plusieurs autres différences. Le limbe est arrondi à l'extrémité, très rarement un peu émarginé; Vahl le dit constamment émarginé. Le réseau des nervures est bien visible sur la face inférieure, qui est luisante, beaucoup moins sur la surface supérieure, qui est terne et où les nervures latérales se dessinent souvent en creux; Vahl dit les deux faces également brillantes et sans nervures visibles, «nitida, avenia». La ligule bidentée est persistante; Vahl ne parle pas des stipules, ce qui laisse croire qu'elles sont caduques, comme dans les autres espèces de l'Inde. Pour achever la démonstration, il eût fallu pouvoir comparer la plante de Flacourt et de Commerson avec le type indien; malheureusement, il a été impossible de retrouver l'exemplaire original de Kœnig dans l'Herbier de Vahl, au Musée de Copenhague; il semble en avoir disparu. Ce qui précède suffit néanmoins pour établir que notre plante n'est pas le *G. lævigata* de Vahl. C'est une espèce distincte que, dans mon Mémoire, j'ai rattachée aussi au genre Campylosperme; c'est donc le C. obtusifolié (*C. obtusifolium* [Lamarck] v. T.)[5].

(1) Flacourt, *Histoire de la grande isle Madagascar,* p. 122, 1661.
(2) Lamarck, *Dictionnaire,* IV, p. 510, 1796.
(3) A.-P. de Candolle, *Ann. du Muséum,* XVII, p. 416, pl. VIII, 1811.
(4) Vahl., *Symbolæ Bot.,* II, p. 49, 1791.
(5) Ph. van Tieghem, *loc. cit.,* p. 297, 1902.

L'Herbier du Muséum renferme, en outre, plusieurs échantillons récoltés au cours du XIXe siècle, dans différentes régions de Madagascar et dans les petites îles voisines, par divers voyageurs, tous rapportés par Baillon en 1886 à ce même *G. lævigata* de Vahl, sous le nom de *Ouratea lævigata*[1]. Dans mon Mémoire, j'ai cru pouvoir regarder cette identification comme valable et l'accepter sans défiance[2]; j'ai eu tort. Aucun de ces échantillons n'appartient, en réalité, au *G. lævigata* de Vahl, dont ils s'écartent tous, notamment par la plus grande dimension des feuilles, plus fortement que le C. obtusifolié. Cette espèce n'est donc pas représentée du tout à Madagascar; elle est et demeure confinée dans l'Inde. Au point de vue de la géographie botanique, ce résultat ne manque pas d'offrir un certain intérêt. Il permet, en effet, d'affirmer désormais qu'aucune Ochnacée actuellement connue n'habite en même temps l'Inde et Madagascar.

En y regardant de plus près, on s'assure ensuite que ces divers échantillons non seulement diffèrent du C. obtusifolié, mais représentent dans le genre Campylosperme plusieurs espèces distinctes et nouvelles, qu'il s'agit maintenant de caractériser brièvement et de dénommer.

Aubert du Petit-Thouars a rapporté de Madagascar, en 1795, sans indication de localité, deux échantillons assez différents. L'un a des feuilles longuement pétiolées, à limbe largement ovale, atténué à la base, où il est décurrent sur le pétiole, arrondi au sommet, où il est souvent émarginé, à bord entier, à faces dissemblables, l'inférieure rougeâtre, la supérieure bronzée, à réseau de nervures bien visible sur les deux faces; le pétiole, renflé à la base, mesure 0 m. 01 et davantage, le limbe 0 m. 11 de long sur 0 m. 06 de large; la ligule bidentée est persistante. La panicule terminale est solitaire et plus courte ou aussi longue que les feuilles. Ce sera le C. ovale (*C. ovale* v. T.).

L'autre a des feuilles plus longues et surtout plus étroites, mesurant 0 m. 12 de long sur 0 m. 035 de large, à bord marqué de très petites dents espacées dans la région supérieure arrondie, luisantes en bas, ternes en haut, à réseau de nervures visible en bas, non en haut; la ligule bidentée est aussi persistante. La panicule terminale est plus longue que les feuilles et accompagnée de plusieurs autres à l'aisselle des feuilles supérieures de la pousse. Ce sera le C. de Thouars (*C. Thouarsi* v. T.).

Bernier a récolté en 1834, sur la côte orientale près de Tintingue (n° 174), un «joli arbuste» que les indigènes nomment *Maroudi*. Par la forme, la couleur, la dimension et le mode de nervation des feuilles, il ressemble beaucoup au C. ovale. Il en diffère d'abord parce que la ligule y est promptement caduque et parce que la panicule terminale solitaire

[1] Baillon, *Bull. de la Soc. Linn. de Paris*, p. 586, 1886, et *Hist. nat. des pl. de Madagascar*, pl. CXLIV, 1890.

[2] *Loc. cit.*, p. 296.

y est plus longue que les feuilles. Ce sera le C. de Bernier (*C. Bernieri* v. T.).

Chapelier a rapporté de Madagascar, sans indication de localité, une plante du même genre à tige noire, à feuilles plus petites, mesurant 0 m. 06 à 0 m. 08 de long sur 0 m. 02 à 0 m. 025 de large, à bord entier, foncées des deux côtés, à nervure médiane noire, à réseau de nervures visible en bas, pas en haut, à ligule persistante. La panicule terminale y est solitaire et plus longue que les feuilles. Ce sera le C. de Chapelier (*C. Chapelieri* v. T.).

La plante récoltée par Bréon (n° 38) a une tige noire cannelée, des feuilles relevées et appliquées le long de la tige, à pétiole noir et court, à limbe décurrent sur le pétiole jusqu'à sa base, arrondi mais un peu atténué au sommet, où il porte de petites dents espacées et piquantes; les nervures latérales sont très obliques sur la médiane et le réseau est visible sur les deux faces, plus fortement en bas; elles mesurent 0 m. 13 de long sur 0 m. 04 de large; la ligule bidentée est persistante. La panicule terminale, solitaire et plus longue que les feuilles, redresse ses branches inférieures peu nombreuses et mesure jusqu'à 0 m. 25 de long. Ce sera le C. de Bréon (*C. Breoni* v. T.).

L'échantillon rapporté par M. de Lastelle en 1841 ressemble, par la forme et la dimension des feuilles, au C. ovale et au C. de Bernier; du premier elle diffère par la prompte caducité de la ligule et de tous les deux par la nervation de la feuille. Les nervures latérales sont ici de deux sortes : les principales, espacées et recourbées vers le haut, sont marquées en creux et seules visibles sur la face supérieure, moins distinctes du reste du réseau, qui est très saillant, sur la face inférieure. En outre, la panicule terminale solitaire est très rameuse, très étalée et beaucoup plus longue que les feuilles. Ce sera le C. de Lastelle (*C. Lastelli* v. T.).

M. Humblot a récolté à Andahoul, dans la région boréale, une plante (n° 64) à feuilles plus petites, longuement pétiolées, à pétiole ailé, à ligule caduque, à limbe atténué à la base et au sommet, lancéolé, crénelé vers l'extrémité; les nervures latérales sont de deux sortes : les grandes, distantes et recourbées vers le haut, sont sculptées en creux sur la face supérieure, à peine visibles, mais aussi plutôt en creux, sur la face inférieure, où le réseau ne fait pas saillie; le pétiole dépasse 0 m. 01; le limbe mesure 0 m. 07 à 0 m. 09 de long sur 0 m. 02 à 0 m. 03 de large. La panicule terminale, peu ramifiée, ne dépasse que très peu les feuilles; les boutons sont plus gros et les feuilles plus grandes que dans les espèces précédentes. Ce sera le C. sculpté (*C. sculptum* v. T.).

Une autre plante, récoltée par M. Humblot en 1882 sur la côte orientale, à Mahavelona (Foule-Pointe), a de grandes feuilles à ligule persistante, dont le pétiole mesure 0 m. 015, et le limbe ovale allongé 0 m. 12 sur 0 m. 05, à sommet arrondi et un peu émarginé, à réseau de nervures

fortement saillant en bas et presque autant en haut. La panicule terminale solitaire est ici plus courte que les feuilles, très rameuse et à rameaux très rapprochés, très dense. Ce sera le C. dense (*C. densum* v. T.).

M. Humblot a trouvé encore, sur la côte occidentale, à Nossi Bé, une plante (n° 141) à feuilles très coriaces, longuement pétiolées, à limbe atténué à la base, atténué d'abord puis arrondi au sommet, où le bord est crénelé, à réseau de nervures saillant en bas, visible mais peu saillant en haut. Le pétiole mesure plus d'un centimètre, le limbe, o m. 08 à o m. 09 de long sur o m. 025 à o m. 03 de large. La panicule terminale est plus longue que les feuilles, très ramifiée et très lâche. Ce sera le C. coriace (*C. coriaceum* v. T.).

Boivin a récolté sur la côte orientale, à Nossi Burrah (île Sainte-Marie), un arbuste à tige épaisse et noire, à écorce fendillée en long et en travers, comme quadrillée, à feuilles brièvement pétiolées, à limbe étroit et long, mesurant o m. 14 à o m. 15 sur o m. 035 à o m. 04, atténué à la base, arrondi au sommet, où il porte de petites dents espacées, à réseau de nervures visible sur les deux faces; la ligule bidentée, épaisse et noire, est persistante. La panicule terminale est solitaire, plus longue que les feuilles, dépassant o m. 20, à gros pédoncule ne produisant que quelques branches à la base. Ce sera le C. nigricaule (*C. nigricaule* v. T.).

Le même voyageur a rapporté de la même région un arbuscule très rameux à branches dénudées, ne portant de feuilles qu'au sommet des rameaux, ce qui montre qu'elles sont caduques. La tige est mince et grisâtre, la feuille est plus courte et plus longuement pétiolée, à ligule caduque. La panicule terminale solitaire est beaucoup plus petite, plus grêle et moins rameuse que dans l'espèce précédente. Ce sera le C. dénudé (*C. denudatum* v. T.).

Dans ces diverses espèces, la structure de la tige et de la feuille offre quelques modifications intéressantes, qui viennent s'ajouter, chez plusieurs d'entre elles, aux différences de forme extérieure pour achever de les caractériser.

Dans la tige, le cristarque est toujours bien développé, avec de plus ou moins larges discontinuités; il est séparé de l'épiderme le plus souvent par deux assises, quelquefois par trois ou quatre assises provenant d'un recloisonnement précoce. Dans ce dernier cas, il peut demeurer simple (C. de Chapelier), ou se doubler en dedans par des cellules semblables (C. sculpté, nigricaule), ou se renforcer en dehors par la différenciation de séries radiales de trois ou quatre cellules semblables, qui forment à sa surface comme autant de crêtes saillantes (C. de Thouars), ou se renforcer à la fois en dehors de cette manière et en dedans par la différenciation de nombreuses cellules corticales internes (C. de Lastelle). Il se forme quelquefois des cellules scléreuses dans l'écorce (C. de Lastelle), dans la moelle (C. ovale) ou dans le liber secondaire (C. de Bréon, de Lastelle, nigri-

caule). Le périderme s'y fait toujours dans l'exoderme, en exfoliant l'épiderme; dans le C. ovale seul, je l'ai vu naître par places dans l'épiderme. On sait qu'il est épidermique dans le C. obtusifolié. Le liège a le plus souvent ses parois épaissies et lignifiées (C. de Bernier, de Chapelier, de Bréon, sculpté, dense, etc.); quelquefois il les garde minces (C. dénudé). Le phelloderme est toujours peu développé et demeure parenchymateux, même dans un âge avancé.

Dans le pétiole de la feuille, le cristarque est moins développé que dans la tige; la moelle de la méristèle y renferme parfois des cellules semblables (C. de Lastelle). Dans le limbe, l'épiderme, toujours lignifié en dehors sous la cuticule, n'offre parfois que çà et là une cellule gélifiée, qui ne fait pas saillie en dedans (C. de Chapelier, sculpté, dense); le plus souvent toutes ses cellules se gélifient plus ou moins fortement et beaucoup plongent dans l'assise palissadique (C. ovale, de Thouars, de Bernier, de Bréon, coriace, dénudé). L'écorce renferme quelquefois un grand nombre de fibres rameuses, détachées des faisceaux fibreux péridesmiques des méristèles et se dirigeant vers l'épiderme sous lequel elles rampent, surtout en haut (C. de Chapelier, sculpté); ailleurs, elle n'a que de rares fibres errantes (C. ovale, dénudé); le plus souvent elle en est dépourvue. Les méristèles, qui ne sont pas cloisonnantes, ont d'ordinaire une bande de cristarque endodermique en haut seulement, rarement aussi en bas (C. ovale, sculpté).

En comptant le C. obtusifolié, c'est un total de douze espèces distinctes de Campylospermes, croissant à Madagascar, qui se trouvaient jusqu'à présent réunies sous le même nom, et sous un nom qui ne leur convient à aucune, bien mieux qui appartient à une espèce étrangère à la région. Nouvel et frappant exemple à ajouter à tous ceux que j'ai déjà signalés dans mon Mémoire, de la grande confusion qui règne dans les Herbiers au sujet des plantes de cette famille et qu'il est grand temps de dissiper.

Par ce triple apport, huit de l'Inde, six de la Presqu'île malaise et de la Malaisie, onze de Madagascar, le genre Campylosperme se trouve maintenant enrichi de vingt-cinq espèces nouvelles, ce qui porte à quarante-quatre le nombre de ses espèces actuellement connues. Ainsi constitué, il est répandu à la fois en Malaisie et dans la Presqu'île malaise, où il a neuf espèces, dans l'Inde, où il en a douze, et à Madagascar, où il en a vingt-deux. Sur le continent africain, il n'est représenté jusqu'ici que par une seule espèce, le C. de Dybovski, originaire de l'Afrique occidentale, qui sous plusieurs rapports se montre aberrante et sur laquelle il y aura lieu de revenir plus tard.

4. *Trois Campylocerques nouveaux de l'Inde.* — Les Campylocerques diffèrent, comme on sait [1], des Campylospermes par la nature de l'inflo-

[1] Ph. van Tieghem, Sur les Ochnacées (*Ann. des Scienc. nat.*, 8e série, *Bot.*, XVI, p. 194 et 305, 1902.

rescence terminale, qui est une grappe spiciforme composée, en forme de queue plus ou moins longue, et non une panicule. On n'en connaissait jusqu'à présent que trois espèces, originaires, une de Cochinchine, une de Bornéo et une de Java. On va voir que ce genre est aussi représenté dans l'Inde.

Hohenacker a récolté dans le territoire de Canara, près de Mangalore, une plante (n° 89) distribuée dans les Herbiers, en 1849, sous le nom de *Gomphia angustifolia* Vahl. De cette espèce, elle diffère d'abord par ses feuilles, qui sont caduques, rapprochées en petit nombre au sommet des rameaux dénudés, plus petites, ne mesurant que 7 à 9 centimètres de long sur 2 à 2 centim. 5 de large, foncées et luisantes sur les deux faces, à nervures latérales très peu saillantes. Elle s'en distingue aussi par l'inflorescence terminale, qui est non une panicule, mais une grappe spiciforme d'ombellules, en forme de queue, plus courte que les feuilles. C'est donc bien un Campylocerque, et ce sera le C. paucifolié (*C. paucifolium* v. T.).

Sous le même numéro et sous le même nom, le même collecteur a distribué une seconde espèce du même genre, qui diffère de la première d'abord par des feuilles persistantes, plus grandes, mesurant 9 à 11 centimètres de long sur 2 centim. 5 à 3 centim. 5 de large, plus claires, à réseau de nervures plus visible, ensuite parce que les feuilles supérieures du rameau portent à leur aisselle des inflorescences pareilles à la terminale. Ce sera le C. de Hohenacker (*C. Hohenackeri* v. T.)

Metz a rapporté de l'Inde, en 1858, une troisième plante (n° 2225), qui ressemble à la première par son inflorescence, mais en diffère nettement par ses feuilles plus grandes, mesurant 10 à 13 centimètres de long sur 3 à 3 centim. 5 de large, jaune rougeâtre sur les deux faces, luisantes en haut, à réseau de nervures un peu plus visible, surtout en haut. Ce sera le C. de Metz (*C. Metzi* v. T.).

La structure de la tige et de la feuille est la même dans ces trois espèces. Dans la tige, le cristarque externe est bien développé, à deux rangs de l'épiderme. Le périderme se forme dans l'exoderme, avec phelloderme parenchymateux. Dans la feuille, l'épiderme est entièrement lignifié, sans cellules gélifiées ; les méristèles sont cloisonnantes, avec bande de cristarque en haut seulement.

Ces trois espèces de l'Inde portent à six le nombre des Campylocerques actuellement connus ; elles étendent en même temps vers l'Ouest l'aire géographique du genre.

5. *Deux Cercinies nouvelles de l'Inde.* — Les Cercinies se distinguent, comme on sait, à la fois des Campylospermes et des Campylocerques, parce que leur inflorescence, au lieu d'être terminale, est axillaire des

[1] Ph. van Tieghem, *loc. cit.*, p. 194 et 309, 1902.

feuilles de la pousse. On n'en connaissait jusqu'ici que deux espèces, originaires de l'Indo-Chine. On va voir que ce genre est aussi représenté dans l'Inde.

Wight a récolté d'abord dans l'Inde (n° 396), puis à Ceylan, en 1836, une plante distribuée sous le nom de *Gomphia angustifolia* Vahl, mais qui diffère beaucoup de cette espèce par ses feuilles et par son inflorescence. Les feuilles sont plus petites, mesurant 7 à 8 centimètres de long sur 2 centimètres de large, à dents aiguës, à surfaces concolores mais un peu luisantes en haut et ternes en bas, à réseau de nervures faiblement marqué, surtout en bas. Les fleurs sont disposées en grappes d'ombellules, à l'aisselle des feuilles de la tige, et le pédoncule commun, plus ong que la feuille, est aplati dans sa région inférieure dénudée. C'est donc bien une Cercinie, et ce sera la C. de Wight (*C. Wighti* v. T.).

Doumer a récolté dans l'Inde, en 1821, une plante que j'ai trouvée innommée dans l'Herbier du Muséum, provenant de l'Herbier Brongniart. Elle ressemble à la précédente par la disposition de ses grappes d'ombellules à l'aisselle des feuilles de la pousse. C'est donc aussi une Cercinie. Elle en diffère beaucoup par ses feuilles plus grandes, mesurant 13 centimètres de long sur 4 centimètres de large, coriaces, luisantes sur les deux faces, à réseau de nervures saillant des deux côtés, et par ses groupes floraux plus courts que les feuilles. Ce sera la C. de Doumer (*C. Doumeri* v. T.).

Dans ces deux espèces, la structure de la tige et de la feuille est sensiblement la même. Dans la tige, le cristarque est bien développé, séparé de l'épiderme par un seul rang dans le C. de Wight, par deux rangs dans le C. de Doumer. Le périderme est exodermique, à phelloderme mince et parenchymateux. Dans la feuille, l'épiderme est lignifié, avec çà et là une cellule gélifiée; les méristèles sont cloisonnantes, à bande de cristarque en haut seulement.

L'adjonction de ces deux espèces porte à quatre le nombre des Cercinies actuellement connues et, du même coup, étend considérablement vers l'Ouest l'aire géographique du genre.

6. *Trois Cercanthèmes nouveaux de Madagascar.* — Les Cercanthèmes diffèrent, comme on sait, des trois genres précédents par leur inflorescence basilaire, qui est une longue grappe spiciforme d'ombellules, en forme de queue, axillaire des écailles inférieures de la pousse feuillée, ou parfois des feuilles inférieures de cette pousse[1]. Ce genre compte actuellement huit espèces, dont sept habitent Madagascar et une seule la côte orientale d'Afrique, à Zanzibar.

Parmi les premières, l'une des plus remarquables est assurément le C. amplexicaule (*C. amplexicaule* [Hoffmann] v. T.). L'Herbier du Muséum

[1] Ph. van Tieghem, *loc. cit.*, p. 305, 1902.

renferme bon nombre d'échantillons d'origines diverses, rapportés tous également à cette espèce par Baillon, attribution que j'ai admise dans mon Mémoire[1]. Depuis, en les examinant de plus près, j'ai reconnu qu'ils sont, en réalité, de deux sortes.

Dans les uns, trouvés à Nossi Bé par Richard (n°s 358 et 675), en 1840, et par Boivin (n° 2195), en 1851, les feuilles, d'ailleurs assez variables de forme et de grandeur, sont vraiment amplexicaules, et les épis d'ombellules, qui sont très grêles et très longs, naissent à l'aisselle des feuilles inférieures de la pousse, dont les écailles sous-jacentes sont stériles. Sous ces trois rapports, ils ressemblent bien à l'exemplaire original, récolté par Hildebrandt (n° 3336) à Nossi Komba, en 1880, et peuvent lui être identifiés.

Les autres, trouvés à Madagascar par Chapelier, à Nossi Bé par Pervillé (n° 345), en 1840, et à Nossi Fali par le même voyageur (n° 723), en 1841, en diffèrent d'abord parce que les feuilles, moins brièvement pétiolées, ont bien leur limbe auriculé à la base, mais non amplexicaule, ensuite parce que les épis d'ombellules, qui sont moins grêles et moins longs, naissent plus tôt et plus bas, à l'aisselle des écailles basilaires de la pousse feuillée, dont les feuilles inférieures sont stériles, enfin parce que les fleurs y sont roses et non jaunes. Par là, ils représentent une espèce voisine, mais distincte, que je nommerai C. auriculé (*C. auriculatum* v. T.).

Boivin a trouvé à Nossi Burrah (île Sainte-Marie), en 1851, un arbuste de 3 à 4 mètres, que Baillon a identifié à tort avec le *C. lævigata* de Vahl. La tige, qui est épaisse, noirâtre et cannelée, porte des feuilles rapprochées, brièvement pétiolées, à limbe progressivement atténué à la base, arrondi à l'extrémité où il est muni de petites dents espacées, à réseau de nervures bien visible sur les deux faces, mesurant 12 centimètres de long sur 3 centim. 5 de large. Les fleurs y sont disposées en longues grappes d'ombellules à l'aisselle des écailles basilaires de la pousse feuillée et le style y est tortillé. C'est donc bien un Cercanthème, que je nommerai C. de Boivin (*C. Boivini* v. T.). La tige y forme son périderme dans l'exoderme et non dans l'épiderme, comme chez le C. amplexicaule et le C. auriculé.

Chapelier a rapporté de Madagascar une plante du même genre, que Baillon a identifiée à tort avec le *G. dependens* de A.-P. de Candolle[2]. Comparée aux échantillons originaux de A. du Petit-Thouars et à ceux que M. Humblot (n° 52) a récoltés à Foule Pointe en 1882 et qui appartiennent bien à la même espèce, elle s'en montre, en effet, très distincte. Tige, pétiole et ligule sont noirs et non jaune clair; le limbe foliaire est foncé, à bord entier, à réseau de nervures invisible en haut où il est terne. visible en bas où il est luisant, et non clair, à bord denté, à réseau de ner-

[1] *Loc. cit.*, p. 308, 1902.
[2] *Loc. cit.*, p. 587.

vures visible sur les deux faces, qui sont également luisantes; il est aussi beaucoup plus petit, plus étroit, ne mesurant que 0 m. 025 à 0 m. 03 de large sur 0 m. 20 de long, et la ligule est moitié plus courte, ne mesurant que 0 m. 007 de long. Enfin le long épi grêle est recourbé en crosse à son extrémité et non droit. Ce sera le C. circiné (*C. circinale* v. T.).

Ces trois espèces nouvelles portent à dix le nombre de celles qui représentent à Madagascar le genre Cercanthème, et à onze le nombre total.

7. *Conclusion.* — Vingt-cinq Campylospermes, trois Campylocerques, deux Cercinies et trois Cercanthèmes, c'est un total de trente-trois espèces nouvelles que le travail analytique résumé dans la présente Note vient d'introduire dans la sous-tribu des Campylospermées, ce qui porte à cent soixante-treize le nombre des formes spécifiques qui la composent actuellement.

Une fois de plus, on voit par là combien, même aujourd'hui, l'étude attentive de la morphologie externe et de la structure des nombreux échantillons lentement accumulés au cours du dernier siècle dans notre riche Herbier peut encore être profitable à la Science, non seulement en distinguant des formes jusqu'ici confondues, en caractérisant des espèces jusqu'ici méconnues comme telles, mais encore en délimitant avec plus de précision l'aire géographique des genres.

Sur quelques bois du Congo (Clusiacées, Ochnacées, Simaroubacées),

par M. Henri Lecomte.

Ayant eu l'occasion de recueillir (en 1893-1894), dans les forêts du Congo, une centaine de bois d'essences très diverses, nous en avons entrepris l'étude, à titre d'introduction à un travail général sur les bois indigènes et exotiques,

Cette étude des bois, pour négligée qu'elle soit généralement chez nous, n'est cependant pas sans présenter un grand intérêt à plusieurs points de vue. Bon nombre de ces bois peuvent être nettement caractérisés par leur structure, qui devient ainsi un caractère de détermination, au même titre que les caractères extérieurs de la fleur ou des organes végétatifs. Pratiquement, la connaissance approfondie de cette structure peut être utilisée pour la recherche des substitutions de bois d'apparence identique, mais d'origine botanique différente, qui se pratiqnent journellement dans le commerce. Nous irons plus loin en affirmant que, dans beaucoup de cas, la comparaison des bois peut conduire l'observateur attentif à faire des rapprochements et à établir des affinités qu'il était impossible de prévoir.